



Manifestation TER+VELO,
Gare de Mulhouse en octobre 2007

SOMMAIRE

Editorial	p.1
Actions auprès des décideurs	p.2
Aménagements obtenus	p.2
La saga de la Véloroute	p.3
Demandes « oubliées » exhumées	p.3
Interventions autres	p.3
Vol de vélo : attachez... fixe !	p.4
Vos adresses courriel	p.4

AGENDA

Mardi 1 Janvier 2008
Sortie du Nouvel An
10h, Temple Saint Etienne

Les réunions se déroulent
chaque troisième jeudi du mois

Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité

adresse 2, rue du Panorama
68200 MULHOUSE
tél/fax 03 89 42 73 42
e-mail velomulhouse@laposte.net
internet www.velomulhouse.fr

EDITORIAL

La fin de l'année est très proche : c'est l'heure des bilans qui commence. Démarrons par celui que vous a préparé Bernard. Autre thème : le vol du vélo d'Isabelle par Marc. Patrick a vécu les différentes réunions concernant les vélos dans les TER. Il vous fait part des infos essentielles Dominique vous a concocté le programme des ballades mensuelles pour toute l'année 2008.

Quant à moi j'ai envie de vous dire que l'évènement de 2007 pour le vélo est le fabuleux développement des villes qui mettent en place des parcs de vélos à louer.

Bien sûr il y a Mulhouse mais surtout Paris, Marseille et Lyon (depuis 2 ans) pour ne citer que les grandes villes. Cette manière de mettre à disposition des vélos pour un prix modique et en de nombreux points de la cité est une opération qui va sans doute aider à oublier l'image ringarde du vélo. De plus l'augmentation forte du prix de l'énergie fossile amènera certainement beaucoup de nos concitoyens à re-prendre le vélo.

La cité sera amenée à se modifier de plus en plus pour tenir compte de cette évolution qui va dans le sens du « Plan Climat Territorial » de la CAMSA, de l'économie d'énergie, de la diminution du bruit, du plaisir retrouvé de rouler en liberté, de la convivialité retrouvée, bref une meilleure qualité de vie pour tous.

F. Kontzler
Président

DERNIERE MINUTE
Vite, vos adresses courriel !
Voir page 4

BILAN 2007

NOS ACTIONS AUPRES DES ELUS ET DECIDEURS

Le CADR a pour objectifs de susciter une réelle volonté politique favorable au vélo comme mode de transport et le développement des aménagements cyclables. A cet effet il entretient des contacts permanents avec les collectivités locales.

UNE CONCERTATION MUSCLEE

UNE OPINIATRETE SANS FAILLE ET UN SUIVI VIGILANT....

La concertation est par moments musclée, mais toujours constructive, avec une nécessaire dose de patience pour accepter les délais assez longs entre une proposition approuvée par les deux parties et sa réalisation sur le terrain ; car il faut des études détaillées de projets, des budgets, des marchés, des délais de réalisation du chantier...

POUR DES RESULTATS DE QUALITE VARIABLE....

DES AMENAGEMENTS URGENTS ET IMPORTANTS RECLAMES A COR ET A CRI ET QUI SE FONT ATTENDRE MALGRE NOS PRESSIONS

LA SAGA DU PONT DE BOURTZWILLER

2004 - 2005 Concertation avec la SERM sur le projet du Tram train et avec la Ville de Mulhouse sur les plans de circulation durant le chantier

► sans obtenir aucun résultat tangible durant tout le chantier

Décembre 2005 Le CADR critique les lacunes et dangers dans les aménagements du Tram train

11 juillet 2006 Le CADR demande expressément étude de réaménagement

► étude de faisabilité promise pour la rentrée

5 octobre 2006 Le CADR insiste pour que l'aménagement soit revu car dangereux

9 janvier 2007 La Ville présente une esquisse d'aménagement à réaliser par la SERM

► jugée insuffisante par le CADR

3 avril 2007 rappel du CADR toujours pas de réalisation ► pour la Ville, c'est un « fiasco reconnu »

► pour le CADR, ce ne peut être un « fiasco définitif »

Octobre 2007 Le réaménagement promis a été effectué

Novembre 2007

► jugé INSUFFISANT par le CADR qui lance à ses frais une étude d'aménagement et demandera en janvier 2008 sa prise en compte par la Ville

Nous ne lâcherons pas avant satisfaction de nos revendications !



▲ Lutterbach av Gal de Gaulle, nouvel aménagement qui envoie les cyclistes au casse-pipe



▲ Mulhouse rue de la Mertzau, aménagement de l'éclairage public qui balafre la piste cyclable



▲ Kingersheim carrefour près du château d'eau aménagement défavorable aux vélos, un mort en décembre 2007

DES AMENAGEMENTS DEMANDES ET OBTENUS ... DANS UN DELAI RAISONNABLE

AVENUE DE COLMAR

9 janvier 2007

Le CADR fait une proposition d'aménagement en 2x1 voies + bandes cyclables réalisation la circulation est apaisée, le vélo a sa place, satisfaction !

Octobre 2007

AXE LEFEBVRE JUIN HARDT

10 octobre 2006

Le CADR fait une proposition d'aménagement de liaison cyclable entre le canal du Rhône au Rhin (voie Sud) et le Nouveau Bassin (Avenue Schuman)

Octobre 2007

réalisation partielle, mais des améliorations importantes sont demandée par le CADR sur 2 points. Concernant la rue de la Hardt c'est promis pour le printemps 2008

CONTRESENS CYCLABLES

2ème semestre 2006

A l'initiative de la CAMSA, débattue au printemps, une première série d'aménagements ont été réalisés au portant à 32 les contre sens cyclables dans les rues ou portions de rues.

5 Juin 2007

A la demande de la CAMSA le CADR propose 32 autres rues pour l'extension des contre sens cyclables.

5 Novembre 2007

La CAMSA soumet pour avis au CADR 24 propositions (dont 4 contenue dans la liste des 32) et explique son option d'élargir progressivement ce genre d'aménagements autour de l'hyper centre ; la Ville envisageant la création de zones 30 dans les quartiers.

Janvier 2008

Il est prévu de valider une vingtaine de propositions, pour étude au printemps et réalisation en été 2008.

PISTE CYCLABLE DE RUELISHEIM A PULVERSHEIM

Juin 2004

Le CADR soutient la manifestation des habitants de la cité Ste Barbe demandant cette réalisation (inscrite au schéma directeur cyclable).

2006

réalisation de bandes cyclables sur la RD 20

Novembre 2007

inauguration de la piste bidirectionnelle en site propre de 2,3 Km

Un délai raisonnable pour un investissement lourd !

ROUTE FORESTIERE DE LUTTERBACH A RICHWILLER

Elle sera réservée aux piétons et vélos le dimanche.

Divers dispositif ralentisseurs pour les autos y sont aménagés.

Novembre 2007

Les travaux sont en cours d'achèvement.

LA SAGA DE LA VELOURTE

Rappelons le constat navrant la véloroute N°6 NANTES – BUDAPEST est aujourd'hui aménagée en continu de Besançon (F) à Wien (AU) Sauf dans la traversée de l'agglomération mulhousienne entre Brunstatt et Rixheim !

Secteur Ouest de l'écluse de Brunstatt au pont de la Fonderie à Mulhouse

2005 Le CADR demande un aménagement cyclable sur la rue des Cordiers à Brunstatt, rue Pierre de Coubertin à Mulhouse qui ne disposent d'aucun aménagement cyclable et sont dangereuses pour les cyclistes.

Mars 2006 La Ville de Mulhouse propose en solution provisoire d'interdire le trafic de transit automobile mettant en place une barrière amovible et un double sens unique

- ▶ Brunstatt – Camping de l'III ;
- ▶ Mulhouse – parking Coubertin. Seuls les vélos auront le droit de transiter. La circulation auto serait réduite en volume et apaisée. Accord du CADR.

Octobre 2006 Un dispositif allégé (signalisation verticale sans barrière) est enfin mis en place... mais allègrement bafoué par les automobilistes.

Le CADR demande à la Ville de réagir.

Décembre 2006 les deux communes décident d'élargir la voie pour le transit automobile

6 janvier 2007 manifestation de protestation organisée par le CADR, Alsace nature et l'AMDRCCR

22 janvier 2007 lettres aux maires de Brunstatt et Mulhouse et au Président du Conseil Général pour refuser une voie de transit automobile et demander la prise en compte impérative de la véloroute dans tout aménagement

Nous serons très vigilants sur toute évolution de ce dossier !

Tracé provisoire de la véloroute pour la traversée de Mulhouse

Décembre 2006 Le Pays de la Région Mulhousienne organise une concertation en vue du jalonnement d'un tracé provisoire pour la traversée de l'agglomération de Mulhouse (en attendant un aménagement repoussé à long terme). Ce jalonnement est prévu pour mars 2007.

Juin 2007 le tracé provisoire est enfin arrêté. Les propositions du CADR n'ont pas été retenues. La réalisation est prévue pour fin 2007. Le département se décharge du financement sur les communes.

Juillet 2007 Le CADR fait un « marquage sauvage » symbolique pour les cyclotouristes de l'été 2007, histoire de sensibiliser les décideurs par voie de presse.

Novembre 2007 « soeur Anne » ne voit rien venir.....

Le CADR relancera début 2008 !

dans Mulhouse, aménagement concomitant à la Voie Sud

Juin 2007 Inauguration par Nicolas Sarkozy de la Fac Fonderie, de la gare TGV et du tronçon Voie Sud Quai d'Oran tout est nickel, sauf la piste cyclable non achevée !

Novembre 2007 toujours « en voie d'achèvement » ; le CADR demande des améliorations et la jonction vers l'Ouest.

En 2008 – 2009 nous veillerons à la poursuite de cet aménagement !

DES DEMANDES QUI TOMBENT AUX OUBLIETTES ... ET QUE LE CADR EXHUME RÉGULIÈREMENT

CAMPAGNES DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DU VELO

A part l'opération « Vélocité – Decaux » récemment, pas de rubrique régulière dans les médias des collectivités locales.

Le plan des aménagements cyclables de la CAMSA reste confidentiel : il brille par son absence dans les lieux d'accueil du public. Celui des aménagements cyclables du Haut Rhin est épuisé (réédition prévue en 2008).

En juin 2007 le CADR a obtenu du Pays de la Région Mulhousienne l'engagement d'éditer une carte des aménagements cyclables sur les 38 communes membres....

La mise en place d'un « comité de pilotage » est envisagée pour janvier 2008.

En attendant, les internautes peuvent consulter une ébauche de cette carte sur le dynamique site du CADR : www.velomulhouse.fr

ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Marquages au sol effacés, revêtements défoncés, plantations envahissantes, jalonnement insuffisant, absence d'arceaux à des endroits stratégiques, sont régulièrement signalés par le CADR

Signalements rarement suivis d'effets : nous avons fort à faire pour un changement de mentalité afin de porter autant d'attention aux vélos qu'aux autos.

La CAMSA n'a pas compétence pour l'entretien ; la Ville n'a pas de budget « maintenance des aménagements cyclables » identifié ; le CADR est renvoyé d'un interlocuteur à l'autre (CAMSA, Ville ou autre commune, Département) !

Sur ce chapitre, une seule attitude : sans cesse signaler, rappeler, vérifier, relancer !

SOYONS OPTIMISTES ! AVEC DE LA PERSÉVÉRANCE NOS PROPOSITIONS SE



▲ Pont de Bourzwiller, sur le terrain avec Isabelle LESSENS pour l'étude de propositions de réaménagement

Le CADR intervient aussi à d'autres niveaux

SUR DES DOSSIERS PLUS GÉNÉRAUX : PLAN CLIMAT DE LA CAMSA – PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DU SITRAM – GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT – SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS DE LA REGION MULHOUSIENNE - TER + VELO - ETC.....

Toujours pour promouvoir l'usage du vélo participant à la lutte contre le réchauffement climatique, aux économies d'énergie, à la santé publique... et à la convivialité !

Bernard DAULL

VOL DE VÉLO

Attachez votre vélo à un point fixe, mais vraiment fixe !

ma compagne Isabelle me téléphone un vendredi soir : après une soirée chez une collègue de travail, elle constate que son vélo a disparu rue de Niffer à Mulhouse près du Parc Salvator. Je prends la voiture pour aller la chercher. Sur place, elle me confirme que le vélo était bien attaché à un point fixe, un panneau de signalisation, avec l'antivol en U, bien solide et recommandé par la Fubicy (voit LC de septembre).

Certes, aucun antivol n'est indestructible, et je cherche alors dans la lumière des phares des traces de limaille de fer, en me disant que l'antivol a été scié. Rien ne brille, aucune trace de limaille, tout a disparu, vélo et antivol. En me relevant je m'appuie sur le poteau de signalisation qui bouge anormalement. Je le soulève et voilà qu'il sort complètement du sol ! Facile alors pour les voleurs de séparer le vélo du poteau...

Ce type de poteau est enfoncé dans le sol et maintenu à l'aide d'un gros écrou serré au raz du sol. Cet écrou était dévissé et le poteau n'était plus un point fixe ! Malchance ou astuce des voleurs ? En tout cas, un petit soulagement : l'antivol n'est sûrement pas en cause, on ne casse pas un antivol en U si facilement !

Le lendemain je repasse dans le quartier pour faire des photos du lieu du vol et du fameux poteau. En passant devant l'entrée du Parc Salvator, j'aperçois alors le vélo d'Isabelle contre le grillage du parc à 100m du lieu du vol. L'antivol en U qui ne bloquait pas la roue avant (erreur !) pendait du cadre. Heureusement Isabelle avait également utilisé **l'antivol fixe qui bloque la roue arrière**. Dans ces conditions, le vélo ne pouvait pas rouler et fut abandonné. Ouf, nous avons eu beaucoup de chance, cette fois-ci....

En conclusion :

- ▶ choisissez un **point fixe correct** : arceau vélo prévu à cet effet si possible.
- ▶ Evitez les poteaux vissés au sol (voir photo)
- ▶ utilisez des **antivol en U**
- ▶ l'antivol doit si possible **attacher le cadre, la roue avant et le point fixe**.
- ▶ utilisez plusieurs antivols, **l'antivol fixe** sur le cadre bloquant la roue arrière est très efficace.

M.Arnold



▲ Un poteau mal vissé ou dévissé n'est plus un point fixe !!!

EN DERNIERE MINUTE



VIE DU CADR

Vos adresses courriel

Nous devons être plus de 90 à avoir une adresse E-mail parmi les membres du CADR.

Il y a parfois des membres qui changent d'adresse et nous n'en sommes pas informés, d'autres démarrent Internet et nous ne le savons pas.

Or nous sommes parfois amenés à vous transmettre une information urgente et le courriel est épatant pour cela... à condition d'avoir vos adresses.

Donc pour un meilleur fonctionnement je vous demande à TOUS de bien vouloir m'envoyer votre adresse électronique à **fmk@estvideo.fr**

Merci d'avance !